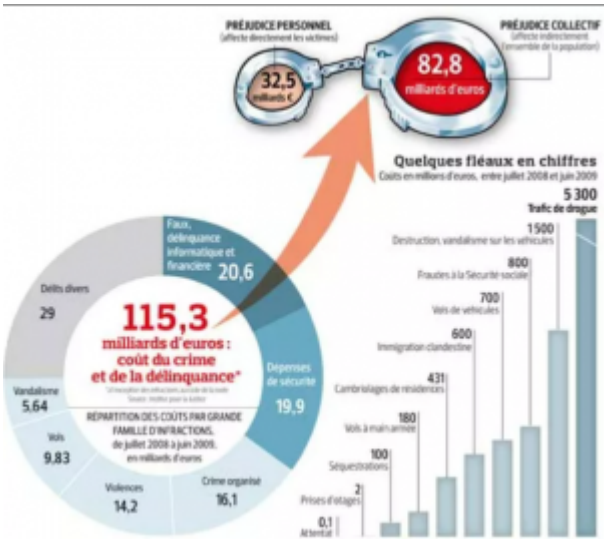
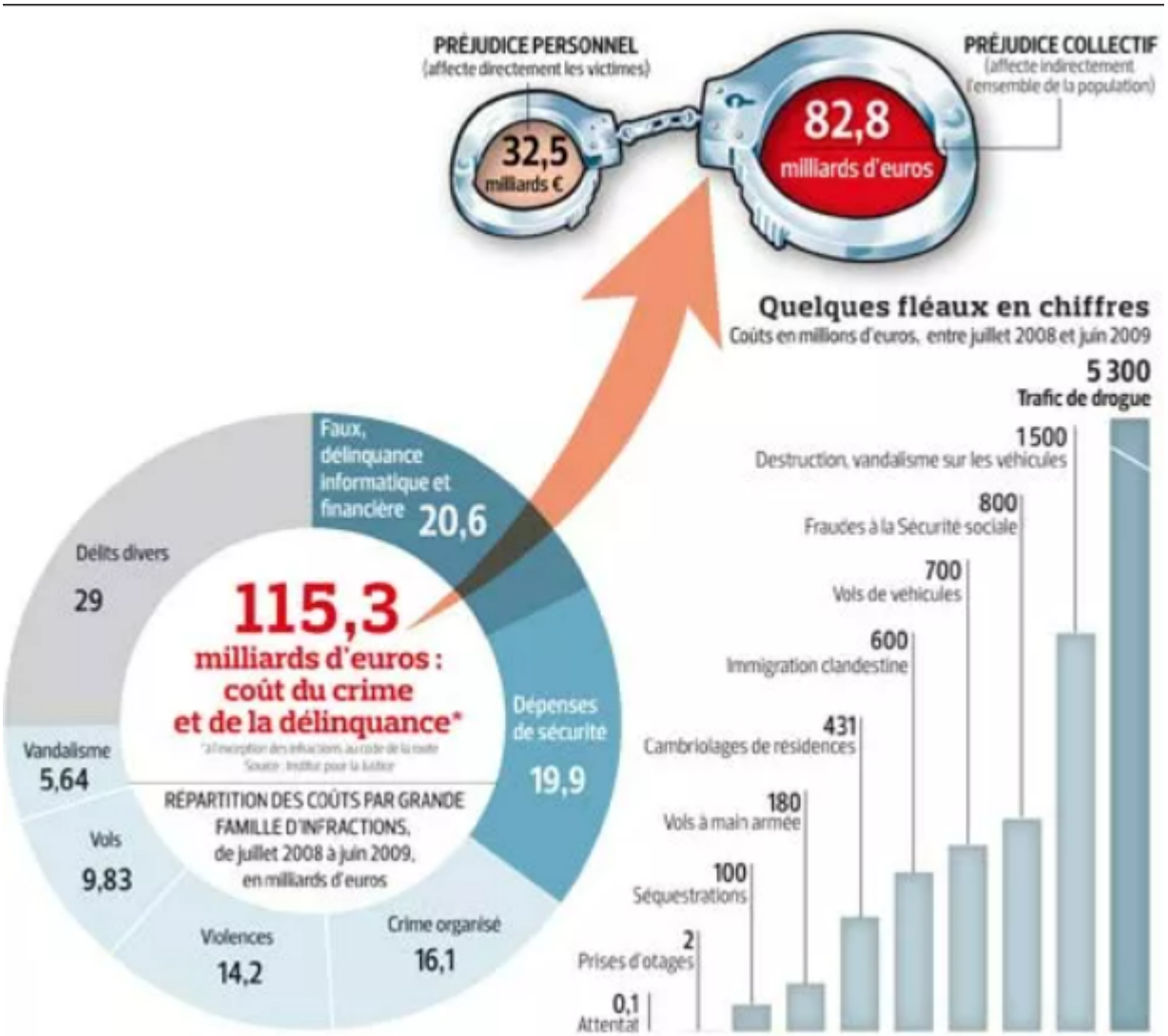
La délinquance coûte 115 Md€ à la France

04/05/2010 à 9h50







Selon une étude demandée à un économiste par l'association Institut pour la justice, le crime et la délinquance ont "*coûté*" 115 milliards d'euros à la France, de juillet 2008 à juin 2009 soit autant que l'Éducation nationale ou le système hospitalier.

"*Dans un contexte de contrainte budgétaire aiguë, la lutte contre l'insécurité est parfois critiquée pour son coût,*" relève l'association de défense des victimes "*Institut pour la justice,*" estimant que "*le débat gagnerait à être éclairé par ce que coûte l'insécurité elle-même*."

C'est la première fois en France que ce travail d'évaluation est réalisé. D'autres pays européens s'appuient déjà dessus. Seules les infractions au code de la route n'ont pas été comptabilisées par l'économiste. Les coûts directs (préjudice financier et moral pour la victime) comme indirects (sentiment d'insécurité, dépenses de sécurité publiques et privées). La période retenue court de juillet 2008 à juin 2009.

> ***Entre les fraudes fiscales, les violences, les meurtres, les trafics divers et les contrefaçons, la délinquance sous ses***

> ***diverses formes coûterait 115 milliards d'euros à la France chaque année. C'est le chiffre choc qu'avance l'économiste Jacques Bichot, professeur à l'université Lyon III, dans une étude que lui a commandé une association, l'Institut pour la justice. Soit 5,6% du PIB du pays.***

« ***Un chiffre prudent et crédible*** »

Reste à savoir si certains critères sont quantifiables, comme la vie humaine, sont quantifiables. L'association affirme avoir conscience de ces obstacles, mais elle affirme que l'estimation est prudente, et que d'autres critères permettent de se prononcer. De plus, cette évaluation de 115 milliards d'euros correspond à celle de certains autres pays européens.

L'institut dit avoir demandé une étude à un économiste et mathématicien, Jacques Bichot, professeur émérite à l'Université de Lyon 3. Ce dernier "*a pris en compte la totalité des crimes et délits,*" à l'exception des infractions au code de la route, et comptabilisé les coûts directs (préjudice pour la victime) et indirects (dépenses de sécurité, publiques et privées, notamment).

Une "*évaluation prudente*" l'a conduit à chiffrer le coût total de la criminalité sur un an, de juillet 2008 à juin 2009, à 115 milliards d'euros, soit 5,6% du PIB. "*Le crime et la délinquance nous coûtent aussi cher que l'Éducation nationale, aussi cher que la totalité du système hospitalier,*" souligne l'étude.

Par secteur, M. Bichot chiffre par exemple les violences (homicides, viols, blessures volontaires, séquestration, etc) à environ 14 milliards, le crime organisé à 16 milliards, les vols à 10 milliards, la délinquance en col blanc à 20 milliards…

L'économiste admet que le coût est facile à estimer pour certains faits (délits financiers, vols…), beaucoup plus

difficile pour d'autres, tels que les homicides ou les viols. Il indique s'être basé sur des estimations réalisées pour les accidents de la route par exemple, ou sur des expertises, indemnisations ou estimations utilisées par les assurances, tribunaux, etc.

Selon l'association, les études consacrées au coût du crime et de la délinquance sont rares. Elles sont pourtant, selon M. Bichot, nécessaires à "la rationalisation des choix budgétaires appliquée à la lutte" contre l'insécurité.

L'Institut pour la Justice, créé en 2007, revendique 160.000 sympathisants. Il est parrainé par le père d'Anne-Lorraine Schmitt, une jeune femme qui avait été mortellement agressée dans un RER et dont la mort avait relancé le débat sur la récidive.

L'Express

Un petit exemple parmi tant d'autres

Ils s'organisent pour frauder dans les transports

En région parisienne, des resquilleurs créent des mutuelles pour partager le coût des amendes. Ils prétendent ainsi militer en faveur de la gratuité.

Répartir le risque entre les différents adhérents, c'est le principe de n'importe quelle mutuelle. Ce système qui prévaut pour les assurances ou la santé, des fraudeurs aux transports en commun l'appliquent pour ne plus payer leurs amendes plein pot. Le principe est simple : chaque membre verse une cotisation mensuelle, qui varie généralement de 5 € à 7 €, et les amendes de chacun sont prises en charge collectivement.

Un système qui rappelle les tontines

Groupes d'amis, habitants d'un même quartier, étudiants d'une université : il existe aujourd'hui une dizaine de mutuelles de ce type à Paris. Des structures généralement modestes et qui

entendent le rester. « *Les mutuelles refusent de se transformer en méga-mutuelles, explique Christophe*, adhérent depuis plusieurs années. On ne veut pas se transformer en guichet où les gens viendraient simplement pour régler leurs amendes.* »

Au-delà de l'aspect pécuniaire, ces collectifs prétendent militer pour la gratuité des transports. A la question « *Pourquoi nous ne payons pas les transports en commun ?* », la feuille de chou « *Lignes gratuites,* » qui circule entre les différentes mutuelles, répond d'emblée : « *Parce qu'au même titre que l'école, la santé nous affirmons que les transports en commun devraient être accessibles à toutes et tous sans distinction, donc gratuits.* » Les fraudeurs refusent souvent d'évoquer le prix d'une telle mesure. « *C'est comme si on se demandait combien coûte l'école gratuite », résume Christophe. Le RATP (Réseau pour l'abolition des transports payants), qui existe depuis 2001, note que la billetterie couvre 30 % du budget de la RATP et estime que cela « suffit à peine à rembourser le coût du contrôle.* »

Bien entendu, les mutuelles ne sont pas des associations juridiquement déclarées, car appeler à la fraude est condamné par la loi. Du côté de la RATP ou du Stif (Syndicat des tansports d'Ile-de-France), on se refuse à tout commentaire sur ce phénomène « *marginal.* ».Pour Philippe Touzet, délégué général SUD-RATP, « *ces pratiques peuvent être intéressantes pour provoquer le débat sur la gratuité, mais elles fragilisent le système. Parce qu'au bout de la chaîne, ne pas payer son ticket, cela veut dire moins de bus, alors qu'on est déjà en sous-capacité de transports.*»

* Le prénom a été changé.

L'Express

(Merci à Monsieur X)